

## Lettre à Madame Bénédicte Linard, Ministre de l'Enfance – tensions entre parents et milieux d'accueil

Madame la Ministre,

La concertation du secteur de la Petite enfance de ce jeudi 7 mai et celle du secteur ATL élargi du vendredi 8 mai ont encore une fois mis en avant le rôle essentiel du secteur de l'accueil de l'enfant.

Dans les milieux d'accueil, c'est **l'enfant qui est placé au centre** et le soutien aux familles qui est mis en avant. Les accueillants, formés et compétents, sont attentifs au bien-être de l'enfant, à son émancipation sociale, à son développement personnel.

Malheureusement, force est de constater que l'enfant dans cette période de crise du Covid19, n'a pas su être considéré dans toutes ses dimensions, dans l'espace public et politique. Il est surtout question de l'enfant « élève », considéré comme sujet d'apprentissages scolaires ou d'enfant « à garder » pour que les parents puissent travailler...

Le soutien et l'accompagnement aux familles est aussi au centre des préoccupations. Encore plus durant cette période de crise sanitaire : écoute et accueil afin d'offrir une bulle d'air aux parents, mesures de protection de l'enfant, accessibilité financière, culturelle et sociale des milieux d'accueil, travail social de proximité, de qualité... Ce soutien indispensable afin de soutenir toutes les familles dans cette crise, est un engagement fort des opérateurs de l'accueil.

Néanmoins, comme l'ont souligné toutes les coordinations, une tension est en train de naitre au sein des milieux d'accueil : entre le soutien aux familles d'une part et leur propre survie financière de l'autre. Et ce, notamment en raison de la décision du gouvernement de ne pas prolonger les mesures d'indemnités de participation financière des parents à partir du 18 mai.

Les milieux d'accueil Petite enfance sont pris entre deux feux, entre leur soutien aux parents, leur compréhension des réalités sociales et financières que vivent les familles, leur envie d'accompagner les parents en faisant preuve de souplesse, d'adaptation des contrats d'accueil... et la question de la viabilité financière des structures.

Rappelons-le une nouvelle fois : le secteur de l'enfance n'est que partiellement ou parfois pas du tout subsidié par les pouvoirs publics, la participation financière des parents est donc essentielle à leur survie !

Les indemnités ont permis de « tenir le coup » mais n'étaient pas suffisantes. Un deuxième lot d'interventions était espéré par tous. Un arrêt net des indemnités du Gouvernement est catastrophique pour la viabilité des structures et pour la relation entre les opérateurs d'accueil et les parents.

Nous attendons un engagement fort, **en termes de reconnaissance et de garanties financières**, du Gouvernement pour soutenir ce secteur de 1<sup>ère</sup> ligne, qui fait un travail de qualité au jour le jour et qui fait preuve d'une créativité et d'une réactivité exceptionnelles.

C'est un enjeu crucial pour notre société : les milieux d'accueil sont essentiels en termes de lutte contre la précarité, d'égalité des chances, et de droits des enfants.

Cordialement,

Natacha Verstraeten, Présidente FILE asbl Cécile Van Honsté, Directrice FILE asbl